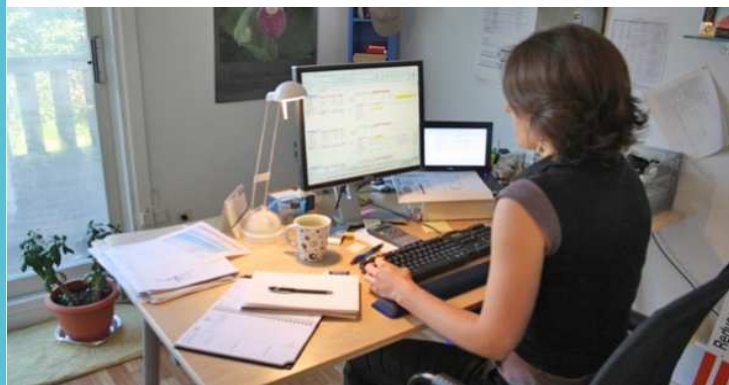


Télétravail



Description

Le télétravail consiste à exercer, de façon régulière et volontaire, un travail qui aurait pu être effectué dans les locaux de l'employeur, hors de ces locaux et cela en utilisant les technologies de l'information et de la communication (ordinateurs fixes et portables, Internet, téléphonie...)

Formations / Habilitations / Sensibilisations

Obligatoires

Accueil HSE

Recommandées

Prévention des chutes de plain-pied

Manipulation des extincteurs

Travail sur écran

Risques

Risque de troubles musculo-squelettiques



Fatigue visuelle



Risque de chute de plain-pied



Risque de coupure



Risque incendie



Mesures de prévention

Consulter le guide du télétravail

Adapter votre poste de travail afin d'optimiser votre confort (tapis de souris, souris ergonomique, écran fixe, repose pied, ..).

Ranger votre zone de travail et n'encombrer pas les zones de circulation

Respecter et n'excéder pas les horaires convenus dans votre avenant de contrat

Respecter l'accord sur le télétravail.



Ergonomie au poste de travail

Document « être bien installé à son poste de travail » service de santé au travail

Les bonnes pratiques à domicile



Utilisez **un espace dédié**, à votre domicile, pour vous permettre de vous **isoler et vous concentrer** sur votre activité.

Aménager cet espace de façon ergonomique (chaise et table de bureau, souris et tapis ergonomique, second écran...)

Incendie

Alertez en faisant le **18**

Accident

Alertez en faisant le **15**